



Bourse Louis-Pierre Bougie pour la relève en arts imprimés 2025-2026

APPEL DE DOSSIERS Date limite : 8 juin 2025

L'Atelier Circulaire lance la 7^e édition de la Bourse pour la relève Louis-Pierre Bougie, qui vise à reconnaître la qualité du travail artistique d'un·e artiste de la relève et à encourager l'inclusion durable d'artistes au sein du milieu des arts visuels.

La bourse offre une résidence de 12 mois (du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026) à un·e artiste de la relève pour la réalisation d'un projet de résidence au sein de l'Atelier Circulaire. Pendant cette période, l'Atelier Circulaire met à disposition diverses ressources techniques, matérielles et humaines afin d'accompagner l'artiste dans la production de ses œuvres.

Cette bourse est également une opportunité de travailler dans un environnement stimulant, qui incite à la recherche, à l'expérimentation, à l'hybridité des techniques. Chaque année, la sélection des projets soumis est réalisée par un jury indépendant, en se basant sur les critères suivants : la qualité artistique du dossier, la pertinence du projet et sa faisabilité technique selon les moyens dont dispose l'atelier de production.



La bourse comprend :

- Forfait de travail en atelier de 12 mois (valeur de 1320 \$)
- 20 heures d'accompagnement ou de formation (valeur de 1000\$)
- Crédit de 300 \$ au Magasin de l'Atelier Circulaire
- Soutien technique gratuit lors des *Vendredis à l'atelier*
- Présentation de résidence et exposition à la galerie des membres
- Participation aux appels de dossiers réservés aux membres
- Diffusion et promotion

Conditions de participation :

- Être un.e artiste professionnel.le ou en voie de l'être*
- Être âgé.e de 40 ans et moins à la date limite de dépôt de candidature

OU

- Avoir un maximum de cinq années de pratique artistique professionnelle au moment du dépôt de la demande. Le nombre d'années de pratique artistique est déterminé en considérant l'ensemble du parcours d'un candidat et inclut le nombre d'années de pratique dans une autre discipline.

**Posséder une compétence reconnue par ses pairs en arts visuels (par exemple : avoir reçu une bourse d'une institution ou un prix ou une mention par un jury professionnel ou être membre de son association professionnelle, etc.) ou avoir diffusé ses œuvres au moins une fois en public dans un contexte professionnel.*



Contenu du dossier :

- Formulaire d'auto-identification complété**
- Curriculum vitæ (document PDF)
- Biographie de l'artiste et démarche artistique (document PDF, max. 500 mots chaque)
- Présentation du projet, en mentionnant la ou les techniques en arts imprimés visées (max. 500 mots)
- Présenter un plan global de travail en vue des 12 mois de résidence
- Portfolio comprenant de 7 à 15 images (JPEG ou regroupées dans un PDF)
- Une liste descriptive des œuvres (titre, année, technique et dimensions).
- Au besoin, une documentation vidéo ou sonore peut être envoyée via des liens Vimeo ou Youtube

Pour envoyer un dossier :

- Les candidat·e·s ont jusqu'au dimanche 8 juin 2025 à minuit pour faire parvenir leur dossier
- Veuillez envoyer votre dossier via Swiss Transfer à l'adresse courriel candidature@ateliercirculaire.org
- Les dossiers incomplets seront automatiquement rejetés
- Un courriel de confirmation sera envoyé à tou·te·s les candidat·es suite à la réception du dossier
- Les réponses seront communiquées en juillet 2025
- Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse programmation@ateliercirculaire.org

***L'Atelier Circulaire donne la priorité aux candidat·es issus·es des groupes prioritaires et sous-représentés à évaluation égale, ce qui justifie l'utilisation de la fiche d'auto-identification dans les dossiers. Cela contribue à promouvoir la diversité et l'inclusion dans ses activités et initiatives.*



Formulaire d'auto-identification

À joindre obligatoirement à votre dossier

Nom et prénom :

Pronom :

Année de naissance :

Adresse courriel :

Adresse postale :

Téléphone :

Nombre d'années de pratique artistique :

À quel(s) groupe(s) sous-représenté(s) ou prioritaire(s) vous identifiez-vous ? Vous pouvez cocher plus d'une réponse :

- Les Autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit)
- Les personnes issues de minorités visibles
- Les femmes
- Les personnes de la diversité capacitaire
- Les personnes issues de minorités ethnoculturelles
- Les personnes des communautés 2ELGBTQIA+
- Les personnes en situation de minorité linguistique
- Je ne fais partie d'aucun groupes prioritaires ou sous-représentés

L'Atelier Circulaire donne la priorité aux candidat·es issus·es des groupes prioritaires et sous-représentés à évaluation égale, ce qui justifie l'utilisation de la fiche d'auto-identification dans les dossiers. Cela contribue à promouvoir la diversité et l'inclusion dans ses activités et initiatives.

